

GUIDE POUR L'ÉLABORATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE

LE PROJET PÉDAGOGIQUE : À QUOI ÇA SERT ?

- . Le projet pédagogique précise un ensemble d'ambitions propres à la formation STD2A.
- . Il fait le lien entre le contenu détaillé du programme STD2A et son application par l'équipe enseignante de chaque établissement.
- . Par ses objectifs et sa structure (voir chapitre 2), le projet pédagogique est le garant du caractère national de la formation.
- . Il favorise le travail en équipe intradisciplinaire et interdisciplinaire.
- . Il permet d'appuyer des demandes de moyens (établissement, rectorat, région, ministère).

PRÉPARATION

- . Connaître l'esprit de la réforme du baccalauréat : accompagnement personnalisé, orientation active, acquisition d'une plus grande autonomie des élèves.
- . Connaître le programme du bac STD2A (consulter les informations mises en ligne sur le site national des Arts Appliqués et sur Eduscol).
- . Travailler en intradisciplinarité et en interdisciplinarité.
- . Partir des constats et les faire évoluer en perspectives.
- . Participer au conseil pédagogique de l'établissement.
- . Participer à l'élaboration du projet d'établissement.
S'il existe déjà, il faut s'appuyer sur ce projet d'établissement : le connaître, le nourrir, le faire évoluer, le compléter...
- . Participer au conseil d'administration de l'établissement.

COMMUNICATION

- . Attention à l'ampleur du document : un projet pédagogique trop volumineux sera difficile d'accès, pour les collègues de la spécialité, pour ceux de l'enseignement général, et encore plus pour un public moins averti.
- . Adapter la communication aux différents publics visés : collègues, administration, institutions (rectorat, région), partenaires (professionnels, associations), élèves, parents...
- . Décliner la communication selon les différents médias : papier, internet...
- . Envisager sa mise à jour régulière.
Pour rappel, le projet pédagogique n'est pas un document figé, ni définitif. Il peut (et doit) évoluer d'année en année, en fonction de l'évolution des contextes, des établissements, des équipes.

REDACTION

- . Situation interne :**
- . Présentation de la structure pédagogique, . Organisation (notamment temporelle).
 - . Choix pédagogiques, intentions, priorités.
 - . S'appuyer sur les compétences élargies et spécifiques, notamment celles des enseignants (qui fait quoi, quand, comment), toutes disciplines confondues.

- . Contexte externe :**
- . Contexte local (administratif, industriel, institutionnel, culturel...).
 - . Géographie humaine et sociale.
 - . Faire un diagnostic du positionnement des élèves (indicateurs disciplinaires).
 - . Ce qui peut conduire vers l'accompagnement personnalisé et l'interdisciplinarité.

- . Objectifs :**
- . Objectifs didactiques (connaissances) et comportementaux croisés avec les éléments identifiés dans les deux rubriques précédentes (contexte externe et situation interne).
 - . Objectifs d'enseignements transversaux.
 - . Construction du projet personnel de l'élève.

. Modalités :

- . Transversalité (intradisciplinaire, interdisciplinaire, actions et intervenants...).
- . Répartition horaire.
- . Temps et moyens d'échange entre professeurs (matérialité, cahier de liaison, ENT...) : favoriser les conditions de la transversalité,
- . Moyens matériels et mise en oeuvre (salles, équipements, outils).
- . Grille/tableau synoptique pédagogique (triennal, annuel, trimestriel...).

. Évaluations :

- . L'équipe doit avoir une culture d'évaluation partagée et concertée.
- . Introduire l'évaluation par compétences.
- . Diversifier les modes et les temps d'évaluation.
- . Rendre ces évaluations visibles.
- . Évaluer non seulement les travaux des élèves, mais aussi les travaux des équipes (bilans triennaux, annuels, trimestriels...).